

auprès des tombeaux des Apôtres et des Martyrs." Et afin d'encourager cette pieuse coutume, les Souverains Pontifes y ont attaché, à certains jours de l'année, diverses indulgences que peuvent gagner ceux qui appartiennent au Scap. bleu, à la Conf. du Rosaire, à la Congrég. de Notre-Dame, à la Conf. de la Bonne Mort, à la Conf. du S.-Cœur, au Scap. du Mont-Carmel, à l'Apostolat et au T.-O. de St. François.

26 Pour gagner les nombreuses indulgences du Chem. de la Croix comme pour toutes les autres, il faut être en état de grâce. Il faut de plus se lever à chaque Station et aller de l'une à l'autre pour imiter le pèlerinage de la Terre Sainte, méditant en même temps sur la Passion de N. S. J. C. Les personnes qui se contentent de se lever et de se remettre à genoux à la même place, ou font quelque prière sans penser à la Passion de J.-C. ne gagnent pas les indulgences. Il faut suivre les Stations et faire au moins un pas chaque fois. Lorsqu'il y a concours, ou pour cause d'infirmité, il est permis de rester à la même place, faisant toutefois quelque mouvement à chaque station. *Nota Bene.*—Le Chemin de la Croix peut aussi se faire debout en marchant, (ce qui est une parfaite imitation de N. S. marchant au Calvaire,) allant d'une station à l'autre et méditant sur la Passion de notre Divin Sauveur. Ceci peut surtout se pratiquer, lorsqu'il n'est pas possible de se mettre à genoux convenablement dans les allées.

27 Il consiste à donner à manger à trois pauvres en l'honneur de Jésus, Marie et Joseph. Il faut de plus avoir communiqué ce jour-là.

28 En l'honneur de la Ste. Trinité et de la Vierge Immaculée, et pour les besoins de l'Eglise. Cette indulgence est admirable. Elle comprend "toutes les indulgences accordées à ceux qui visitent les sept Basiliques de Rome, l'Eglise de la Portion-cule à Assise, l'Eglise de St. Jacques de Compostelle, et de la Terre-Sainte de Jérusalem." Elle ne peut être gagnée que par ceux qui portent le Scapulaire bleu.

29 "O ! Bon et très-doux Jésus, je me prosterne à genoux en votre présence, et je vous prie et vous conjure, avec toute la ferveur de mon âme, de daigner graver dans mon cœur de vifs sentiments de foi, d'espérance et de charité, un vrai repentir de mes égarements, et une volonté très-ferme de m'en corriger, pendant que je considère en moi-même et que je contemple en esprit vos cinq plaies, avec une grande affection et une grande douleur, ayant devant les yeux ces paroles prophétiques que déjà le saint Roi David prononçait de vous, O aimable Jésus ! *ils ont percé mes mains et mes pieds ; ils ont compté tous mes os.*" Cette prière doit être récitée devant une image de Jésus crucifié ; le crucifix de l'autel, par exemple.

30 Ce sont nos œuvres satisfactoires que nous cédonz aux âmes souffrantes, ainsi que les suffrages qui nous seront appliqués après notre mort. L'Eglise l'appelle "Acte héroïque de charité envers les Ames du Purgatoire," ce qui nous donne une haute idée de sa valeur.

31 Tous les mercredis de l'année. Voir le No. 13.

fums du Seigneur, elle se couvrit de fleurs suaves, embellies des plus brillantes couleurs, et dans son inépuisable fécondité, elle produisit des fruits exquis et abondants. Les habitants de ces heureuses contrées, subjugués et embrasés de ferveur par la parole ardente de notre Saint, accouraient en foule, sans distinction de sexe, pour se placer sous sa direction et se soumettre à une forme de vie pénitente ; dès lors, le serviteur de Dieu donna à cette société naissante le nom de Frères de la Pénitence.

Ainsi, le Docteur séraphique St. Bonaventure, en qui, au dire de son maître Alexandre de Halès et de son ami le Docteur angélique St. Thomas, Adam semblait ne pas avoir péché, St. Bonaventure a pu dire en toute vérité : Le mérite de cet Ordre, où sont admis les clercs et les laïques, les vierges et les mariés de l'un et de l'autre sexe, est écrit devant Dieu par la multitude des miracles opérés par quelques uns de ses membres.

Dès leur institution, les trois Ordres de St. François ont pu être considérés comme trois grands fleuves dont les eaux bienfai-